

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
ASSEMBLÉE COMMUNE

Exercice 1957-1958
Deuxième session extraordinaire

Compte Rendu

sur les

Dépenses administratives
de l'Assemblée Commune

pendant

l'Exercice financier 1956-1957

(Cinquième exercice: 1^{er} juillet 1956 - 30 juin 1957)

Février 1958

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
ASSEMBLÉE COMMUNE**

E x e r c i c e 1957-1958
Deuxième session extraordinaire

Compte Rendu

sur les

**Dépenses administratives
de l'Assemblée Commune**

pendant

l'Exercice financier 1956-1957

(Cinquième exercice : 1^{er} juillet 1956 - 30 juin 1957)

Février 1958

- INTRODUCTION -

Conformément aux dispositions du Traité, du Règlement de l'Assemblée Commune et de son règlement financier intérieur, il est présenté ci-après le compte rendu annuel sur la situation financière de l'Assemblée Commune au 30 juin 1957 et sur les dépenses administratives de l'exercice 1956-1957.

En application de la décision prise par la Commission prévue à l'article 78 du Traité, en sa réunion du 9 février 1955, l'exercice financier 1956-1957 a été définitivement clos le 31 juillet 1957, la période de liquidation des dépenses engagées au 30 juin étant fixée, par la décision ci-dessus, à un mois.

Le compte rendu suivant est présenté dans la même forme que l'année précédente, conformément au vœu de la "Commission de la Comptabilité et de l'Administration" de la Communauté et de l'Assemblée Commune et comprend les subdivisions suivantes :

- 1) Situation financière au 30 juin 1957
 - 2) Fonds mis à la disposition par la Haute Autorité
 - 3) Modifications des crédits
 - 4) Utilisation des crédits
 - 5) Répartition des dépenses administratives par rapport aux crédits
 - 6) Analyse des dépenses administratives.
-

SITUATION FINANCIERE

au 30 juin 1957

Libellé	Actifs	Passifs
1. Disponibilités		
a) Caisse (diverses devises) 262.625,15		
b) Compte-Chèques 45.333,88		
c) Caisse d'Epargne Luxbg. 355.006,-		
d) Banque Strasbourg (FF: 12.770.988.-) 1.824.426,86	2.487.392.-	
<u>2.487.391,89</u>		
2. Actifs divers		
a) créances s/personnel 77.339.-		
b) créance "Ass.ad hoc" 9.872.477.-		
c) débiteurs divers 58.568.-		
<u>10.008.384.-</u>	10.008.384.-	
3. Passifs divers		
a) Fonds mis à la disposition par la Haute Autorité 8.326.695.-		8.326.695.-
b) Créanciers divers 1.239.018.-		1.239.018.-
c) Frais de l'exercice 1956/57 - non liquidés au 30 juin 1957 2.930.063.-		2.930.063.-
	<u>12.495.776.-</u>	<u>12.495.776.-</u>

Analyse de la situation financière

1. DISPONIBILITES

Les disponibilités détenues par l'Assemblée Commune au 30 juin s'élevaient à la contrevaieur de 2.487.392.- francs belges. Le détail en est donné dans le tableau présentant la situation financière à cette date.

Les opérations de trésorerie ont été comptabilisées en appliquant le taux de change fixé par l'Union Européenne de Paiements, soit 1 unité de compte U.E.P. = 4,2 DM. = 50.- FB. = 350.- Ffrs = 650.- Lit. = 3,8 Fl.

Ce taux étant fixe, il n'a pas été procédé à une réévaluation des devises détenues au 30 juin 1957.

Le solde des différences de change a été incorporé aux recettes accessoires de l'exercice et porté au compte de la Haute Autorité.

Ces différences de change se sont produites notamment lors de l'achat de devises, entre le taux conventionnel U.E.P. ci-dessus et le taux au jour le jour pratiqué par les banques.

2. ACTIFS DIVERS

a) Créances sur personnel 77.339.-

Les créances sur le personnel à la date du 30 juin 1957 se décomposent comme suit :

- | | |
|---|----------|
| 1) Provisions sur frais de mission à rembourser ou à régulariser | 35.166.- |
| 2) Avances de régie. La session ordinaire de l'Assemblée Commune du mois de juin 1957 s'étant terminée particulièrement tard cette année, il reste à régulariser à la date du 30 juin des avances de régie pour un montant de | 20.000.- |
| 3) Paiements du Secrétariat pour compte du Personnel (Cotisations diverses et frais de téléphone privées à régulariser) | 8.039.- |
| 4) Avances sur émoluments | 14.134.- |
| | <hr/> |
| | 77.339.- |

b) Assemblée Ad Hoc et Commission Constitu-
tionnelle FB 9.872.477.-

L'avoir de l'Assemblée Commune à la suite
du financement des travaux de l'Assemblée Ad Hoc
et de sa Commission Constitutionnelle se montait
au 30 juin 1957 à 9.872.477.- FB.

c) Débiteurs divers FB 58.568.-

Le montant dû par différents débiteurs de
l'Assemblée était au 30 juin 1957 de FB 58.568.-;
cette somme comprend les intérêts de banque échus
mais non encore payés au 30.6.57 et qui s'élèvent
à FB 37.196.-

3. PASSIFS DIVERS

a) Fonds mis à la disposition par la Haute
Autorité FB 8.326.695.-

Ce montant correspond au solde du Compte
de la Haute Autorité dans les livres de l'As-
semblée Commune à la clôture de l'exercice et
est indiqué dans le tableau présenté à la page 7.

b) Créanciers divers FB 1.239.018.-

Ce montant se décompose comme suit :

- Primes d'assurances dues à différentes Compagnies d'assurances, payées pendant le mois de juillet 1957.	145.614.-
- Sommes revenant aux employés auxiliaires pour travaux effectués. Ces créanciers ont été payés au courant du mois de juillet 1957	735.361.-
- Frais de séjour dûs aux délégués à l'Assemblée Commune, payés à ceux-ci après le 30 juin 1957	90.226.-
- Montant d'une facture d'un fournisseur liquidée avant le 30 juin et payé au courant du mois de juillet	105.400.-
- Frais de maladie à répartir aux intéressés et frais de téléphone retenus et restant à régulariser	8.663.-
- Différentes sommes revenant au personnel permanent. (Ce montant comprend pour FB. 120.572.- la régularisation des frais de mission de la session juin 1957; le paiement a été fait au courant du mois de juillet).	153.754.-
	<hr/>
	1.239.018.-

c) Frais à payer sur l'exercice 1956/57 2.930.063.-

Le montant de FB. 2.930.063.- représente le montant net des dépenses engagées, non liquidées au 30 juin 1957 et payées pendant le mois de juillet 1957 à charge de l'exercice 1956/1957.

§ 2. FONDS MIS A LA DISPOSITION PAR LA
HAUTE AUTORITE
ET RECETTES DIVERSES

	Libellé		
a)	Solde reporté de l'exercice précédent		9.554.340.-
b)	Fonds mis à la disposition par la Haute Autorité pendant l'exercice		61.921.310.-
c)	Report du Compte "Recettes Accessoires"		206.105.-
d)	Dépenses administratives de l'exercice 1956/1957	63.355.060.-	
e)	Solde au compte de la Haute Autorité, dans les livres de l'Assemblée Commune, à la Clôture de l'exercice	8.326.695.-	
	Balance:	71.681.755.-	71.681.755.-

a) Solde reporté de l'exercice précédent.

Solde dû au 30 juin 1956 selon rapport sur
les dépenses administratives 1955/1956 9.554.340.- FB.

b) Pendant l'exercice 1956/1957 les fonds nets
mis par la Haute Autorité à la disposition
de l'Assemblée Commune, y compris les dif-
férents paiements faits par la Haute Auto-
rité pour compte de l'Assemblée Commune,
ont atteint la somme de

61.921.310.- FB.

c) Report du compte de "Recettes diverses" au
compte de la Haute Autorité 206.105.-

Le compte des recettes accessoires de
l'Assemblée pendant l'exercice 1956/1957
se décompose comme suit :

a) Intérêts de banque	109.399.-
b) Vente de vieux papiers et recettes diverses	14.218.-
c) Recouvrements divers relatifs à l'exercice 1955/1956	40.022.-
d) Solde du compte "Diffé- rence de change"	<u>43.399.-</u>
	207.038.-

dont ont été portés en
déduction

1) frais de banque 37.-

2) différence de
caisse 896.- 933.-

206.105.- FB.

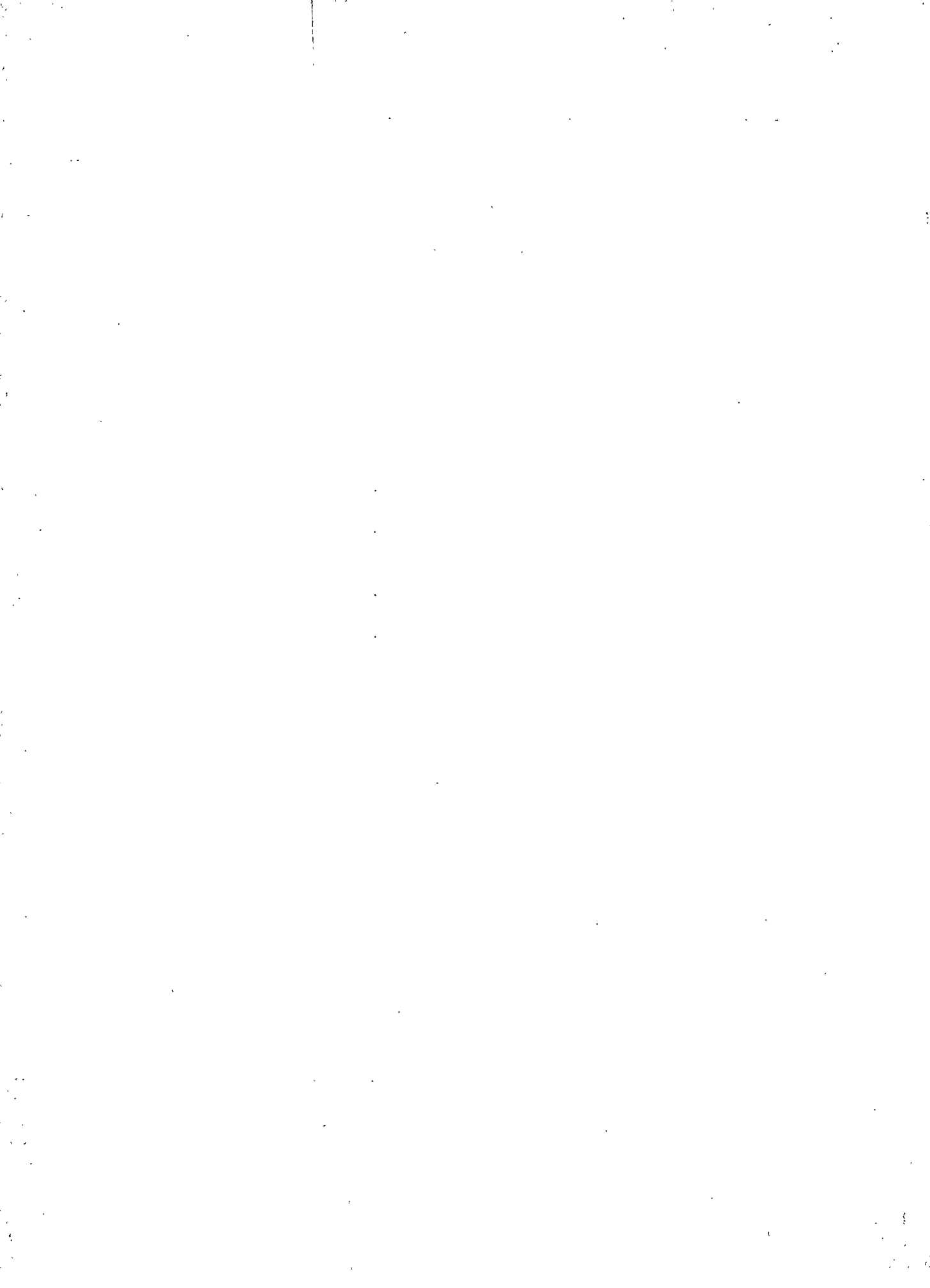
§ 3. MODIFICATION DES CREDITS

1) Virements de crédits :

Les Présidents des quatre institutions de la Commu-
nauté, réunis en commission conformément à l'art. 78, para-
graphe 3 du Traité, ont, le 19.3.1957 (1), et le 16.5.1957
(2), décidé d'autoriser l'Assemblée Commune à opérer les
virements suivants dans l'Etat prévisionnel de ses dépenses

(1) Journal Officiel No. 18/57 du 3.6.1957

(2) Journal Officiel No. 21/57 du 24.6.1957

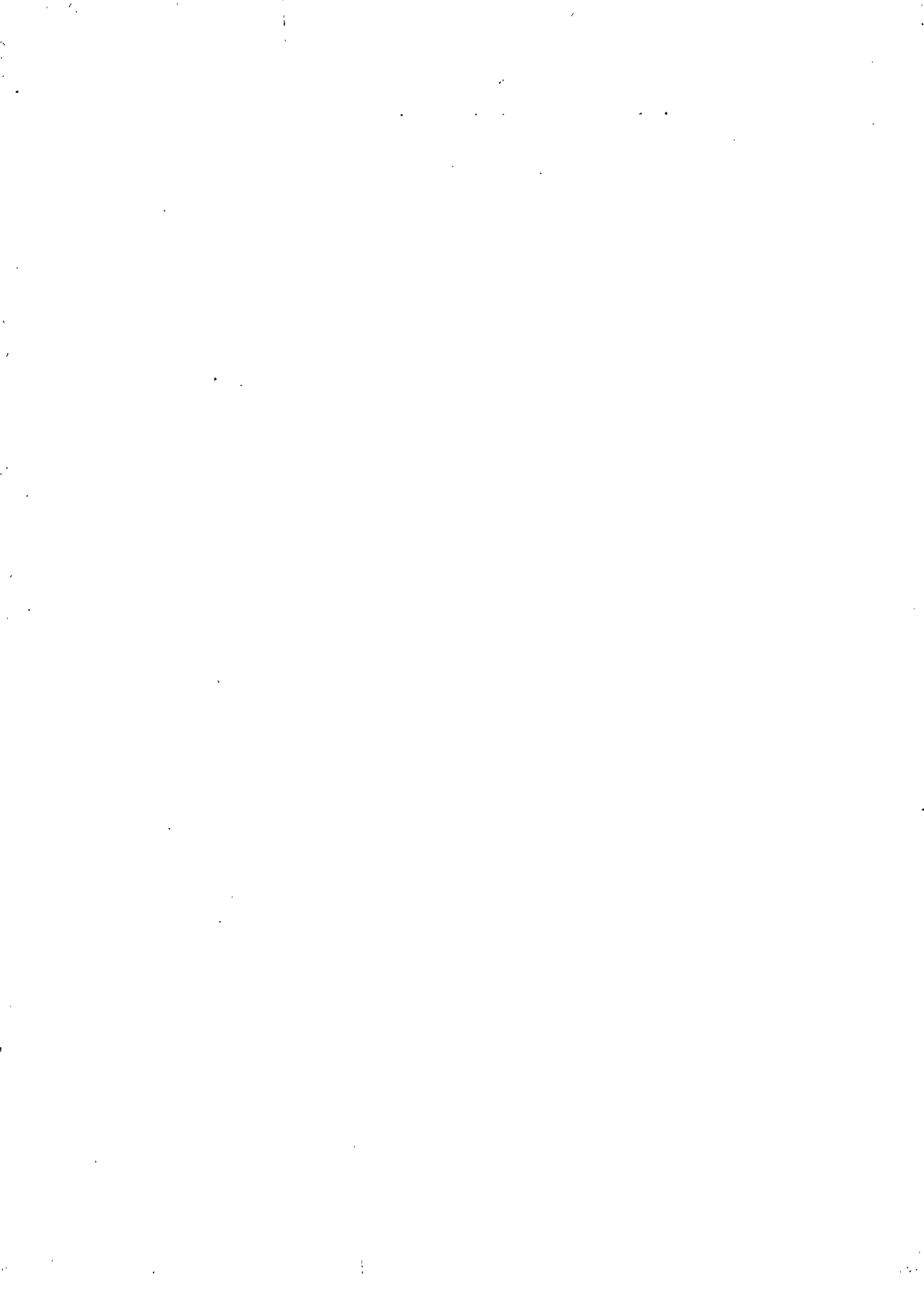


administratives du quatrième exercice financier couvrant la période du 1.7.1956 au 30.6.1957 :

I. <u>Du Chapitre I</u>	- <u>Traitements, Indemnités et charges sociales</u>	
Article 11	- Personnel	2.200.000.-
Article 13	- Frais et indemnités à l'occasion de l'entrée en fonction et de la cessation de fonctions	300.000.-
<u>Du Chapitre II</u>	- <u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Article 20	- Dépenses relatives aux immeubles, au mobilier et au matériel	<u>400.000.-</u>
		2.900.000.-
<u>Au Chapitre I</u>	- <u>Traitements, Indemnités et charges sociales</u>	
Article 12	- Heures supplémentaires et personnel temporaire	2.500.000.-
<u>Au Chapitre II</u>	- <u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Article 23	- Dépenses de publications et d'information	<u>400.000.-</u>
		2.900.000.-
II. <u>Du Chapitre I</u>	- <u>Traitements, Indemnités et charges sociales</u>	
Article 11	- Personnel	500.000.-
<u>Du Chapitre II</u>	- <u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Article 24	- Frais de mission, frais de voyage et de séjour pour réunions et convocations, honoraires d'experts	750.000.-
<u>Du Chapitre V</u>	- <u>Crédits en considération de l'art. 78, § 5 du Traité</u>	<u>2.000.000.-</u>
		3.250.000.-
<u>Au Chapitre I</u>	- <u>Traitements, Indemnités et charges sociales</u>	
Article 12	- Heures supplémentaires et Personnel temporaire	3.000.000.-
<u>Au Chapitre II</u>	- <u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Article 23	- Dépenses de publications et d'information	<u>250.000.-</u>
		3.250.000.-

2) Etat prévisionnel supplémentaire

L'Assemblée Commune n'a pas la possibilité, selon l'article 78, § 5 du Traité, d'introduire un Etat Prévisionnel supplémentaire en cours d'exercice comme il en est le cas pour la Haute Autorité et la Cour de Justice.

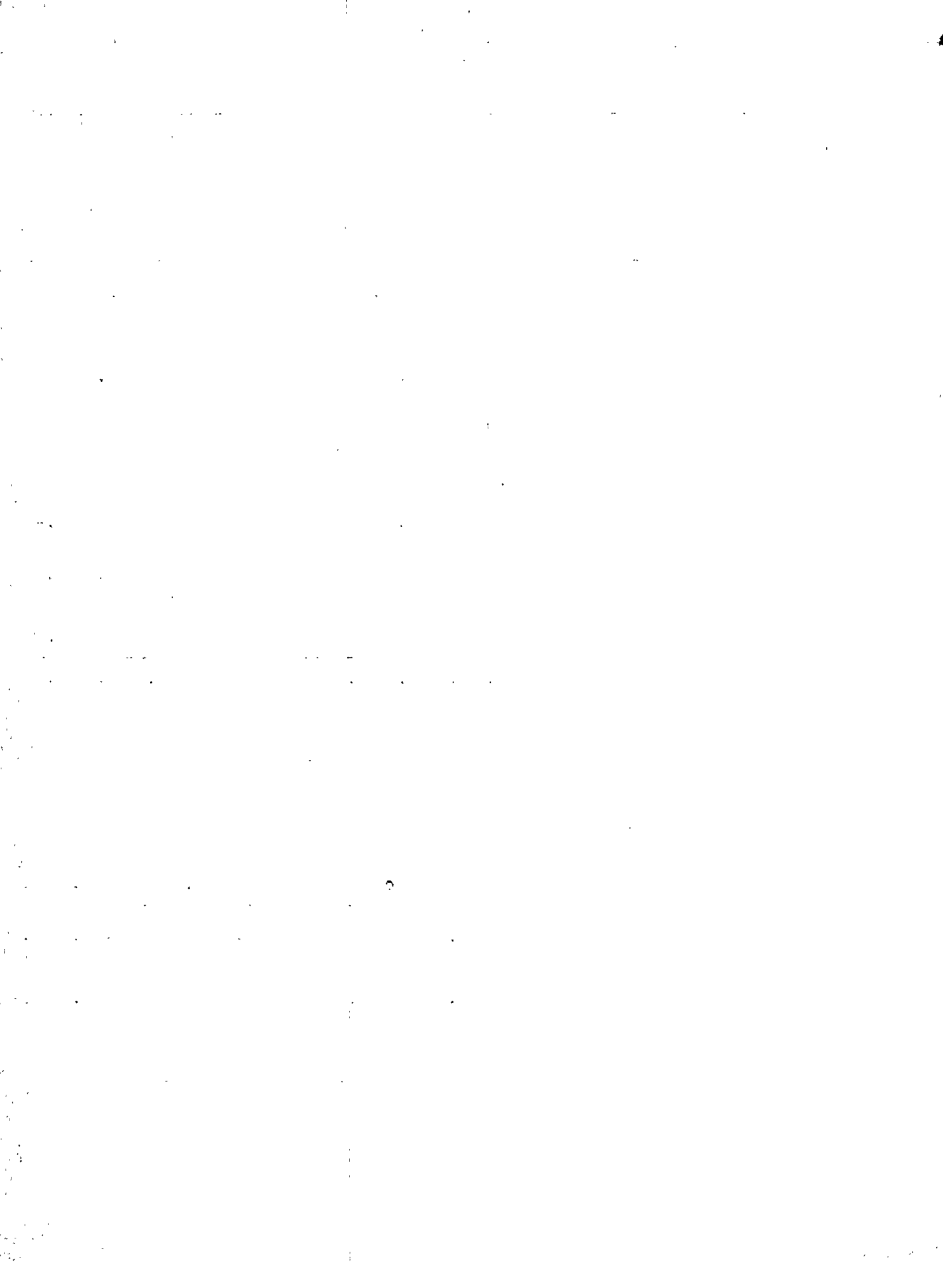


3) Etat Prévisionnel rectifié

Après les rectifications apportées à la suite des virements de crédits autorisés par la Commission prévue à l'article 78 § 5 du Traité, l'Etat Prévisionnel des dépenses administratives de l'Assemblée Commune pour l'exercice financier 1956-1957 se présente comme suit:

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts à l'Etat prévisionnel initial	Virements de crédits autorisés	Total des crédits ouverts à l'Etat prévisionnel rectifié
10	REPESANTANTS A L'ASSEMBLEE COMMUNE	-	-	-
11	PERSONNEL	28.576.000.-	-2.700.000.-	25.876.000.-
12	HEURES SUPPLEMENTAIRES ET PERSONNEL TEMPORAIRE	8.880.000.-	+5.500.000.-	14.380.000.-
13	FRAIS ET INDEMNITES A L'OCCASION DE L'ENTREE EN FONCTION ET DE LA CESSATION DES FONCTIONS	1.458.500.-	- 300.000.-	1.158.500.-
	TOTAL du CHAPITRE I:	38.914.500.-	+2.500.000.-	41.414.500.-
=====				
20	DEPENSES RELATIVES AUX IMMEUBLES, AU MOBILIER ET AU MATERIEL	3.877.000.-	-400.000.-	3.477.000.-
21	DEPENSES D'EQUIPEMENT	670.000.-	-	670.000.-
22	DEPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	3.712.000.-	-	3.712.000.-
23	DEPENSES DE PUBLICATIONS ET D'INFORMATION	3.500.000.-	+650.000.-	4.150.000.-
24	FRAIS DE MISSION, FRAIS DE VOYAGE ET DE SEJOUR POUR REUNIONS ET CONVOCATIONS, HONORAIRES D'EXPERTS	9.122.000.-	-750.000.-	8.372.000.-
25	FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	250.000.-	-	250.000.-
26	DEPENSES NON SPECIALEMENT PREVUES AUX ARTICLES DU PRESENT CHAPITRE	p.m.	-	
	TOTAL du CHAPITRE II:	21.131.000.-	-500.000.-	20.631.000.-
=====				

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts à l'Etat prévisionnel initial	Virements de crédits autorisés	Total des crédits ouverts à l'Etat prévisionnel rectifié
30	COMMISSION DES PRESIDENTS	p.m.	-	p.m.
31	COMMISSAIRE AUX COMPTES	p.m.	-	p.m.
32	OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	25.000.-		25.000.-
33	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SECRETARIAT DES GROUPES POLITIQUES	2.700.000.-	-	2.700.000.-
34	FONDS POUR DEPENSES CONF. A L'ART. 47 DU REGLEMENT DE L'ASSEMBLEE	200.000.-	-	200.000.-
35	FRAIS DE SECRETARIAT DE LA PRESIDENCE	330.000.-	-	330.000.-
36	UNION INTERPARLEMENTAIRE	p.m.		-
37	CONTRIBUTIONS DIVERSES	30.000.-	-	30.000.-
	TOTAL du CHAPITRE III:	3.285.000.-	-	3.285.000.-
		=====	=====	=====
p.m.	DEPENSES EXTRAORDINAIRES	p.m.		
	TOTAL du CHAPITRE IV:	-	-	-
		=====	=====	=====
50	CREDITS EN CONSIDERATION DE L'ARTICLE 78 § 5 DU TRAITE	12.000.000.-	-2.000.000.-	10.000.000.-
	TOTAL du CHAPITRE V:	12.000.000.-	-2.000.000.-	10.000.000.-
		=====	=====	=====
	TOTAL GENERAL :	75.330.500.-	-	75.330.500.-
		=====	=====	=====



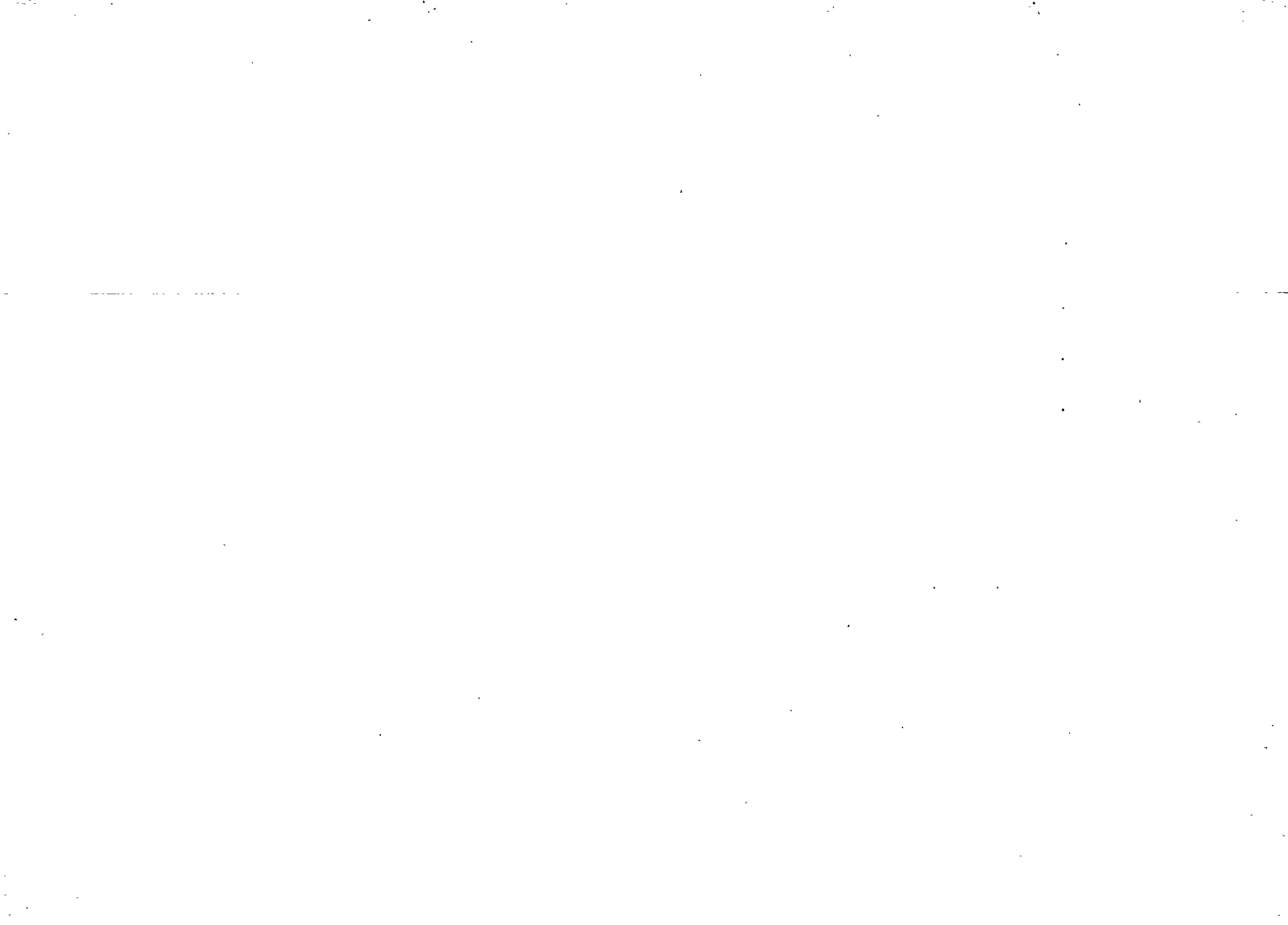
§ 4. UTILISATION DES CREDITS

Sur un montant total de FB. 75.330.500.- de crédits ouverts, les dépenses de l'Assemblée Commune pendant l'exercice financier 1956/1957, clos le 30 juin 1957, se sont élevées à FB. 63.355.060.-

Le total des crédits non utilisés et à annuler s'élève dès lors à FB. 11.975.440.-

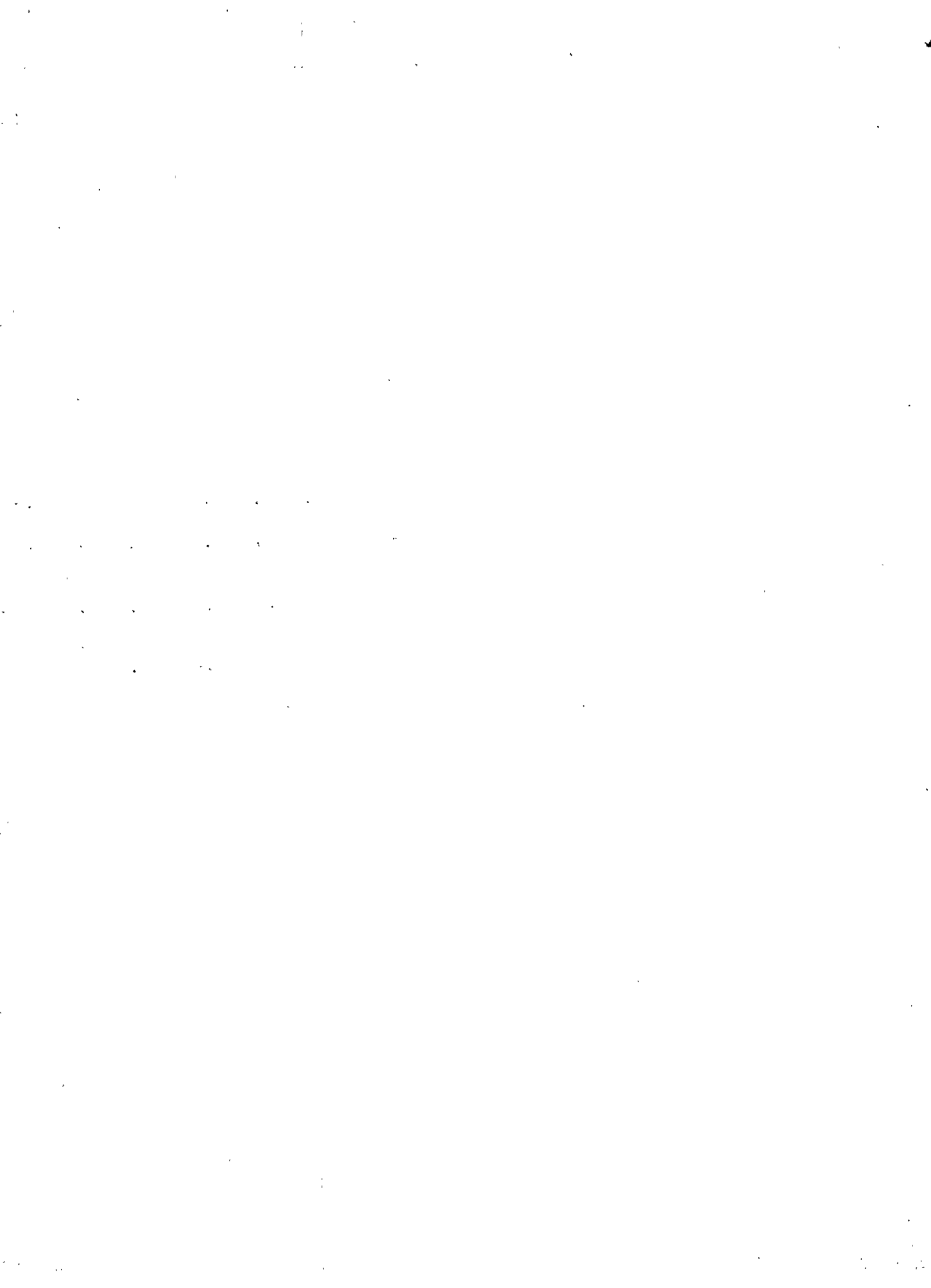
L'Assemblée Commune a donc utilisé 84,12 % du montant total des crédits ouverts à l'Etat Prévisionnel pour l'exercice 1956/1957.

Le montant total des dépenses a été déterminé notamment par la tenue de 4 sessions de l'Assemblée Commune (dont une en 2 parties) totalisant 19 jours de séance, 94 réunions de Commissions, 35 réunions du Bureau et du Comité des Présidents, et par les frais de personnel, de fonctionnement et les dépenses de matériel nécessités pour les travaux de l'Assemblée et de ses Commissions.



Par suite des modifications des plans comptables, les dépenses des exercices 1955/1956 et 1956/1957 ne sont pas rigoureusement comparables directement. Toutefois, à titre indicatif, cette comparaison peut être présentée comme suit à hauteur de chapitre :

Chap.	Nature des dépenses	Exercice 56/57	Exercice 55/56
I	Traitements, indemnités et charges sociales	40.942.454.-	37.781.740.-
II	Dépenses de fonctionne- ment	19.413.723.-	21.804.239.-
III	Dépenses diverses	2.998. 883.-	3.288.658.-
		63.355.060.-	62.874.637.-



§ 5. REPARTITION DES DEPENSES ADMINISTRATIVES
PAR RAPPORT AUX CREDITS

Art.	Intitulés des chapitres et des articles	Total des crédits rectificatifs ouverts	Dépenses de l'exercice	Crédits annulés
	<u>TRAITEMENTS, INDEMNITES ET CHARGES SOCIALES</u>			
10	Représentants à l'Assemblée Commune	-	-	-
11	Personnel	25.876.000.-	25.818.192.-	57.808.-
12	Heures supplémentaires et Personnel temporaire	14.380.000.-	14.113.012.-	266.988.-
13	Frais et indemnités à l'occasion de l'entrée en fonctions et de la cessation des fonctions	1.158.500.-	1.011.250.-	147.250.-
		<u>41.414.500.-</u>	<u>40.942.454.-</u>	<u>472.046.-</u>
	<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>			
20	Dépenses relatives aux immeubles, mobilier et matériel	3.477.000.-	2.922.335.-	554.665.-
21.	Dépenses d'équipement	670.000.-	644.010.-	25.990.-
22	Dépenses diverses de fonctionnement des services.	3.712.000.-	3.297.190.-	414.810.-
23	Dépenses de publication et d'information	4.150.000.-	4.029.844.-	120.156.-
24	Frais de mission, de voyage et de séjour pour réunions, convocations et honoraires	8.372.000.-	8.279.799.-	92.201.-
25	Frais de réception et de représentation	250.000.-	240.545.-	9.455.-
26	Dépenses non spécialement prévues aux articles du présent Chapitre	-	-	-
	TOTAL DU CHAPITRE II :	<u>20.631.000.-</u>	<u>19.413.723.-</u>	<u>1.217.277.-</u>

Art.	Intitulés des chapitres et des articles	Total des crédits rectifiés ouverts	Dépenses de l'exercice	Crédits annulés
	<u>DEPENSES DIVERSES</u>			
30	Commission des Présidents	p.m.	-	-
31	Commissaire aux comptes	p.m.	-	-
32	Oeuvres sociales du Personnel	25.000.-	25.000.-	
33	Participation aux frais du Secrétariat des groupes politiques de l'Assemblée	2.700.000.-	2.452.500.-	247.500.-
34	Fonds pour dépenses conf. à l'art.47 du Règlement de l'Assemblée	200.000.-	200.000.-	-
35	Frais de Secrétariat de la Présidence	330.000.-	321.383.-	8.617.-
36	Union Interparlementaire	p.m.	-	-
37	Contributions diverses	30.000.-	-	30.000.-
	TOTAL DU CHAPITRE III:	3.285.000.-	2.998.883.-	286.117.-
		=====	=====	=====
p.m.	<u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>			
	<u>CREDITS EN CONSIDERATION DE L'ART. 78, § 5 du TRAITE</u>			
50	Crédits en considération de l'art. 78, § 5 du Traité	10.000.000.-	-	10.000.000.-
	TOTAL DU CHAPITRE V:	10.000.000.-	-	10.000.000.-
		=====	=====	=====
	TOTAL GENERAL :	75.330.500.-	63.355.060.-	11.975.440.-
		=====	=====	=====

§ 6: ANALYSES DES DEPENSES ADMINISTRATIVES

CHAPITRE PREMIER :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
10	Représentants à l'Assemblée Commune	-	-	-
11	Personnel	25.876.000.-	25.818.192.-	57.808.-

Les crédits initiaux de l'art. 11 - Personnel avaient été établis sur la base de 90 agents. A la date du 30 juin 1957, par suite du départ de 9 agents en cours d'exercice, 81 fonctionnaires statutaires étaient en fonction à l'Institution.

La répartition de ces agents sur la base de leur classement provisoire et l'évolution de l'effectif des agents au cours de l'exercice 1956-1957 sont indiquées dans les tableaux figurant à la page IV-40.

TRAITEMENTS, INDEMNITES ET CHARGES SOCIALES

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
101	Traitements de base	-	-
102	Indemnité de résidence	-	-
103	Indemnité de Représentation	-	-
104	Pensions	-	-
105	Couverture des risques d'accidents ou de frais de maladie pour les cas survenus à l'occasion de l'exercice des fonctions	-	-
106	Indemnité transitoire	-	-
111*	Traitements de base	17.140.000.-	17.133.223.-
112*	Indemnité de résidence	860.000.-	853.467.-
113*	Indemnité de séparation	2.980.000.-	2.975.398.-
114*	Allocations familiales	1.050.000.-	1.046.418.-
	allocation de chef de famille 445.488.-		
	allocation pour personnes à charge 577.433.-		
	allocation scolaire 23.497.-		

*Le Statut du personnel de la Communauté ayant été mis en vigueur, pour l'Assemblée Commune, avec effet au 1er juillet 1956, par décision du Bureau en date du 1er octobre 1956, le Président a décidé le 18. 10. 1956 de modifier l'intitulé des différents postes de l'art.11 et d'en répartir les crédits à l'intérieur du même article, de façon à ce que les postes de dépenses soient en concordance avec les dispositions du Statut (voir Etat Prévisionnel de l'Assemblée Commune Doc. N° 5bis 1955/1956 § 9). De plus, les virements de crédits autorisés par la Commission des Présidents les 19 mars et 16 mai 1957 ont été répartis sur ces différents postes, de sorte que la colonne "Subdivision des crédits" indique effectivement les crédits disponibles après ces différents transferts (Autorisation des 14 mai, 28 juin et 29 juillet 1957).

CHAPITRE PREMIER :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
11	Personnel (suite)			
12.	Heures supplémentaires et personnel temporaire	14.380.000.-	14.113.012.-	266.988.-

TRAITEMENTS, INDEMNITES ET CHARGES SOCIALES

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
115*	Couverture des risques de maladie et d'intervention chirurgicale - Assurance accidents Quote-part Assemblée à Caisse de maladie 186.592.- suppl.d'intervention 139.408.- Quote-part Assemblée Assurance-Accidents 53.370.-	400.000.-	379.370.-
116*	Pension de survie et contributions au régime de pensions	2.570.000.-	2.568.464.-
117*	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	126.000.-	116.102.-
118*	Allocations de naissance et secours all. de naissance 35.000.- secours 17.825.-	55.000.-	52.825.-
119*	Autres dépenses de personnel ind. différentielles 646.232.- rappels et ind.div. 46.693.-	695.000.-	692.925.-
121	Heures supplémentaires forfaits chauffeur 72.000.- heures suppl. 236.419.- <u>308.419.-</u>	310.000.-(1)	308.419.-

* Le Statut du personnel de la Communauté ayant été mis en vigueur, pour l'Assemblée Commune, avec effet au 1er juillet 1956, par décision du Bureau en date du 1er octobre 1956, le Président a décidé le 18.10.1956 de modifier l'intitulé des différents postes de l'art.11 et d'en répartir les crédits à l'intérieur du même article, de façon à ce que les postes de dépenses soient en concordance avec les dispositions du Statut (voir Etat Prévisionnel de l'Assemblée Commune Doc. N°5bis 1955/1956 § 9). De plus, les virements de crédits autorisés par la Commission des Présidents les 19 mars et 16 mai 1957 ont été répartis sur ces différents postes, de sorte que la colonne "Subdivision des crédits" indique effectivement les crédits disponibles après ces différents transferts (Autorisation des 14 mai, 28 juin et 29 juillet 1957).

1) La prévision initiale de 200.000.- a été portée à 310.000.- par transfert de crédits suivant autorisations des 14 mai, 28 juin et 29 juillet 1957.

CHAPITRE PREMIER :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
12	Heures supplémentaire et personnel auxiliaire (suite)			
13	Frais et indemnités à l'occasion de l'entrée en fonction et de la cessation des fonctions	1.158.500.-	1.011.250.-	147.250.-
TOTAL du CHAPITRE I :		41.414.500.-	40.942.454.-	472.046.-

TRAITEMENTS, INDEMNITES ET CHARGES SOCIALES

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
122	<p>Personnel auxiliaire</p> <p>La ventilation en chiffres ronds peut être présentée comme suit:</p> <p>A) indemnités 12.582.000.- frais de voyage 1.076.000.- charges sociales 146.000.- <u>13.804.000.-</u></p> <p>B) a) Liquidation des travaux de la session mai/juin 1956 599.000.- b) réunion jointe oct.1956 30.000.- c) session novembre 1956 1.599.000.- d) session févr. 1957 2.104.000.- e) sessions mai/ juin 1957 3.319.000.- f) personnel de remplacement et de renfort du Secrétariat Luxembourg <u>6.153.000.-</u> 13.804.000.-</p>	14.070.000.-(1)	13.804.593.-
131	Frais de voyage et de séjour	22.000.-	5.952.-
132	Indemnité d'entrée en fonction	- (2)	-
133	Indemnité de changement de résidence	450.000.-(3)	402.550.-
134	Indemnité de résiliation	486.000.-(4)	427.266.-
135	Indemnité d'incompatibilité	-	-
136	Frais de déménagement	200.000.-(5)	175.482.-

- 1) La prévision initiale de FB. 8.680.000.- a été portée à 14.070.000.- par transferts suivant autorisation des 14 mai, 28 juin et 29 juillet 1957.
- 2) Le crédit initialement prévu de 200.000.- a été transférée en totalité au poste 134 par autorisation du 18 décembre 1956.
- 3) La prévision initiale de 800.000.- a été réduite à 450.000.- FB. par transfert de 100.000.- au poste 136 suivant autorisation du 13 février 1957 et affectation de 250.000.- en exécution de l'autorisation de virement du 19 mars 1957.
- 4) La prévision initiale de 300.500.- FB. a été portée à 486.000.- par transfert du poste 132 (autorisation du 18 décembre 1956).
- 5) La prévision initiale de 150.000.- FB. a été portée à 200.000.- par affectation de 50.000.- en exécution de l'autorisation de virement du 19 mars 1957.

CHAPITRE DEUXIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
20	Dépenses relatives aux immeubles, au mobilier et au matériel	3.477.000.-	2.922.335.-	554.665.-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions	Dépenses
201	Loyers relatifs aux immeubles	1.440.000.-(1)	1.320.125.-
	<u>Luxembourg</u>		
	Immeuble rue Beaumont	960.000.-	
	Dépôt archives et garages	33.600.-	
	<u>Strasbourg (Conseil de l'Europe)</u>		
	Hémicycle	154.285.-	
	Bureaux et salles de commissions	136.071.-	
	Locaux techniques	31.500.-	
	<u>Autres locations</u>	4.669.-	
		1.320.125.-	
202	Eau, gaz, électricité chauffage	410.000.-	362.754.-
	Eau	6.942.-	
	Gaz	17.212.-	
	Electricité	73.257.-	
	Combustibles	265.343.-	
		362.754.-	
203	Frais de nettoyage et d'entretien des immeubles à Luxembourg	635.000.-	501.842.-
	Nettoyage par entreprises privées	468.000.-	
	Blanchissage et nettoyage à sec	12.744.-	
	Petites réparations et fournitures d'entretien	21.098.-	
		501.842.-	
204	Frais de location des installations techniques	290.000.-	267.473.-
	Installations techniques	176.359.-	
	Meubles	85.193.-	
	Matériel divers	5.921.-	
		267.473.-	

- 1) La prévision initiale de FB. 1.640.000.- a été réduite de 200.000.- en exécution du virement autorisé le 19 mars 1957 par la Commission des Présidents.
- 2) La prévision initiale de FB. 240.000.- a été portée à 290.000.- par transfert de FB. 50.000.- du poste 207 suivant autorisation du Président en date du 14 mai 1957.

CHAPITRE DEUXIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés												
20	Dépenses relatives aux immeubles, au mobilier et au matériel (suite)															
21	Dépenses d'équipement	670.000.-	644.010.-	25.990.-												
<p>Poste 211 et 213 :</p> <p>Par suite du remplacement de matériel les recettes suivantes ont été réalisées et affectées aux crédits destinés à l'achat d'équipement neuf:</p> <table data-bbox="160 1632 719 1860"> <tr> <td>4 mach. à écrire</td> <td>20.000.-</td> </tr> <tr> <td>(Poste 211)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 app. duplicateurs</td> <td>17.000.-</td> </tr> <tr> <td>(Poste 213)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Reprise de 3 mach. Rotaprint</td> <td>185.000.-</td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>222.000.-</u></td> </tr> </table>					4 mach. à écrire	20.000.-	(Poste 211)		2 app. duplicateurs	17.000.-	(Poste 213)		Reprise de 3 mach. Rotaprint	185.000.-		<u>222.000.-</u>
4 mach. à écrire	20.000.-															
(Poste 211)																
2 app. duplicateurs	17.000.-															
(Poste 213)																
Reprise de 3 mach. Rotaprint	185.000.-															
	<u>222.000.-</u>															

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
205	Frais d'entretien et de réparation des installations techniques du mobilier et du matériel Mech. à écrire 66.642.- Mobilier 4.330.- Inst. techniques 54.253.- Divers 11.980.- <u>137.205.-</u>	245.000.-	137.205.-
206	Assurances relatives aux immeubles et au matériel Vol et incendie 15.219.- Responsabilité civ. 8.499.- <u>23.718.-</u>	30.000.-	23.718.-
207	Aménagement et autres dépenses des bâtiments. Redevance au Conseil de l'Europe pour frais généraux 57.143.- Gardiennage de l'immeuble rue Beaumont Luxbg 139.116.- Piquets de sécurité et d'incendie lors des sessions 99.643.- Dépenses diverses 13.316.- <u>309.218.-</u>	427.000.-(1)	309.218.-
211	Achats de machines de bureau (prix nets) mach. à écrire 141.650.- mach. à calculer 19.480.- <u>161.130.-</u>	165.000.-(2)	161.130.-
212	Achats de mobilier et de matériel (prix nets)	195.000.-(3)	192.972.-

- 1) La prévision initiale de 677.000.- FB. a été réduite par un transfert de 50.000.- au poste 204 suivant autorisation du Président du 14 mai 1957 et de 200.000.- FB. par répartition du virement de crédits autorisés par la commission des Présidents le 19 mars 1957.
- 2) La prévision initiale de 120.000.- a été portée à 165.000.- par transfert de 45.000.- FB. du poste 213 (autorisation du Président des 1.4.57 et 3.6.57.)
- 3) La prévision initiale de 95.000.- a été portée à 195.000.- par transfert de 100.000.- FB. du poste 214 (autorisation du Président du 1.4.1957).

CHAPITRE DEUXIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
21	Dépenses d'équipement (suite)			
22	Dépenses diverses de fonctionnement des services	3.712.000.-	3.297.190.-	414.810.-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	Ventilation et Commentaire	Subdivisions des crédits	Dépenses
213	Achats d'installations techniques (prix nets)	230.000.-(1)	212.998.-
	2 duplicateurs 44.000.-		
	1 Rotaprint (offset) 108.050.-		
	Matériel d'imprimerie 22.036.-		
	3 enregist. élect. 23.512.-		
	1 appareil photocopie 15.400.-		
	<u>212.998.-</u>		
214	Achat de matériel de transport	80.000.-(2)	76.910.-
	Achat d'une fourgonette 76.910.-		
221	Papeterie et fournitures diverses	1530.000.-	1.350.405.-
	Fourn. de Bureau 340.549.-		
	Fourn. pr. duplication 798.468.-		
	Fourn. pr. offset 154.295.-		
	Fourn. microfilm et photocopie 15.965.-		
	Fourn. et imprimés divers 41.128.-		
	<u>1.350.405.-</u>		
222	Affranchissement et télécommunications	910.000.-	841.355.-
	Affranchissement courrier 232.634.-		
	Affranchissement imprimés 240.356.-		
	Frais de téléphone 331.834.-		
	Frais de télégrammes 36.531.-		
	<u>841.355.-</u>		

- 1) La Prévision initiale de FB.- 275.000.- a été réduite par transfert de 45.000.- au poste 211 suivant autorisations du Président en date des 1.4.57 et 3.6.57.
- 2) La prévision initiale de FB. 180.000.- a été réduite par un transfert de 100.000.- au poste 212 suivant autorisation du Président en date du 1.4.1957.

CHAPITRE DEUXIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
22	Dépenses diverses de fonctionnement des services (suite)			
23	Depenses de publications et d'information	4.150.000.-	4.029.844.-	120.156.-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
223	Livres, journaux, périodiques et abonnement aux agences d'information	600.000.-	441.709.-*
224	Entretien et utilisation du parc automobile Frais d'utilisation 176.408.- Assurances et carnets de passage 31.766.- Accessoires divers 14.471.- <u>222.645.-</u>	225.000.- (1)	222.645.-
225	Autres dépenses de fonctionnement Frais d'expédition et de transport 253.921.- Tenues de services 63.330.- Collations servies au personnel à l'occasion des sessions 38.038.- Autres frais divers 85.888.- <u>441.076.-</u>	447.000.- (2)	441.076.-
231	Journal Officiel et dépenses de publication diverses. Comptes rendus des sessions 1.980.302.- Rapports de commission 823.197.- (y compris Témoignage sur la Communauté des Six) Annuaire Manuel de l'Assemblée 957.216.- Documents divers et travaux confiés à l'extérieur 269.129.- <u>4.029.844.-</u>	4.150.000.- (3)	4.029.844.-

- 1) La prévision initiale de 305.000.- FB. a été réduite par transfert de 80.000.- au poste 225 suivant autorisations du Président des 25.6.57 et 29.7.57.
 - 2) La prévision initiale de 367.000.- a été portée à 447.000.- par transfert de 80.000.- du poste 224 suivant autorisations du Président du 25.5.1957 et du 29.7.57.
 - 3) La prévision initiale de FB.- 3.500.000.- a été portée à 4.150.000.- par virements autorisés la commission des Présidents les 19 mars et 16 mai 1957.
- * Les dépenses imputées au poste 223 - Livres, journaux et périodiques, comprennent pour un montant de FB 36.757 des abonnements couvrant en tout ou en partie l'exercice 1957/58 liquidées et payées avant le 30 juin 1957 afin d'éviter une interruption dans le service.

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
24	Frais de mission, frais de voyage et de séjour pour réunions et convocations, honoraires d'experts	8.372.000.-	8.279.799.-	92.201.-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
241	Frais de mission des agents permanents. - pour les sessions 1.469.543.- - autres missions 581.020.- - chauffeurs 56.485.- - dépenses exceptionnelles 4.921.- <u>2.111.969.-</u>	2.130.000.-(1)	2.111.969.-
242	Indemnités forfaitaires pour frais de voiture	120.000.-(2)	120.000.-
243	Frais de voyage et de séjour pour personnes convoquées	160.000.-(3)	159.178.-
244	Honoraires d'experts	330.000.-(4)	329.817.-
246	Indemnités de séjour et frais de voyage des Représentants à l'Assemblée Commune et frais annexes	5.632.000.-(5)	5.558.835.-

- 1) La prévision initiale de FB. 2.500.000.- a été réduite par transfert de FB. 370.000.- en exécution du virement de crédit autorisé par la commission des Présidents le 16.5.1957.
- 2) La prévision initiale de 240.000.- a été réduite à 120.000.- par transferts autorisés les 13.2., 14.5. et en exécution du virement de crédit autorisé par la Commission des Présidents le 16.5.1957.
- 3) La prévision initiale de FB.100.000.- a été portée à FB. 160.000.- par transferts de FB. 60.000.- du Poste 242 suivant autorisation du Président du 13.2.1957.
- 4) La prévision initiale de FB.340.000.- a été portée à 330.000.- par transfert du poste 242 suivant autorisation du Président du 14.5.57.
- 5) La prévision initiale de 5.982.000.- a été réduite de 350.000.- en exécution du virement autorisé par la Commission des Présidents le 16. mai 1957.

CHAPITRE DEUXIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
25	Frais de réception et de représentation	250.000.-	240.545.-	9.455.-
26	Dépenses non spécialement prévues aux articles du présent chapitre	p.m.	-	-
TOTAL du CHAPITRE II:		20.631.000.-	19.413.723.-	1.217.277.-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivision des crédits	Dépenses
251	Frais de réception et de représentation Rafraîchissement etc, lors des réunions 95.348.- Réceptions 103.729.- Frais divers de représentation <u>36.468.-</u> 240.545.-	250.000.-	240.545.-
261	Dépenses non spécialement prévues aux articles du présent chapitre	-	-

CHAPITRE TROISIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
30	Commission des Présidents	p.m.	p.m.	-
31	Commissaire aux comptes	p.m.	p.m.	-
32	Oeuvres sociales du Personnel	25.000.-	25.000.-	
33	Participation aux frais de secrétariat des Groupes politiques de l'Assemblée	2.700.000.-	2.452.500.-	247.500.-
34	Fonds pour dépenses conformément à l'art. 47 du Règlement de l'Assemblée	200.000.-	200.000.-	-
35	Frais de Secrétariat de la Présidence	330.000.-	321.383.-	8.617.-
36	Union interparlementaire	p.m.	-	-
37	Contributions diverses	30.000.-	-	30.000.-
TOTAL du CHAPITRE III:		3.285.000.-	2.998.883.-	286.117.-

DEPENSES DIVERSES

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
321	Contributions aux écoles créées pour les enfants du personnel de la Communauté	p.m.	-
322	Cercle du personnel de la Communauté	25.000.-	25.000.-
331	Participation aux frais de secrétariat des groupes politiques	2.700.000.-	2.452.500.-
341	Fonds pour dépenses conformément à l'art.47 du Règlement de l'Assemblée	200.000.-	200.000.-
351	Frais de secrétariat de la Présidence	240.000.-	240.000.-
352	Frais de voyage et de séjour du collaborateur du Président	90.000.-	81.383.-
361	Union interparlementaire	-	-
371	Contributions diverses	30.000.-	-

CHAPITRE QUATRIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
p.m.	p.m.	-	-	-

CHAPITRE CINQUIEME :

Art.	Intitulé des articles	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits annulés
50	Crédits en considération de l'art. 78, § 5 du Traité	10.000.000.-	-	10.000.000.-
TOTAL du CHAPITRE V :		10.000.000.-	-	10.000.000.-

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
p.m.	p.m.	-	-

CREDITS EN CONSIDERATION DE L'ART. 78, § 5 DU TRAITE

Poste	Ventilation et Commentaires	Subdivisions des crédits	Dépenses
501	Crédits en considération de l'art. 78, § 5 du Traité	10.000.000.-(1)	-

(1) La prévision initiale de 12.000.000.- a été réduite à 10.000.000.- par virement autorisé par la Commission des Présidents le 16.5.1957.

I.

Effectif des agents statutaires en service à
l'Assemblée Commune le 30 juin 1957

Emplois hors cadre : 2							
Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Cadre linguistique	
Grade	Nombre	Grade	Nombre	Grade	Nombre	Grade	Nombre
1	-	6	10	9	2	LA	1
2	2	7	2	10	13	LB	3
3	2	8	3	11	16	LC	4
4	5	9	3	12	6	LD	2
5	2	10	-	13	1		
6	2						
7	2						
8	1						

II.

Evolution de l'effectif des agents statutaires
au courant de l'exercice 1956/1957

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
81	81	81	81	80	80

janvier	février	mars	avril	mai	juin
81	81	81	81	81	81